

Orléans (Log^s d'agents)

Les Aubrais, 27 Décembre 1940.



Monsieur DUPUY, Sous-Ingénieur
du Service de la Voie,
à ORLEANS



Je viens vous faire savoir que je serais désireux d'acquérir la maison de la Compagnie sise au 386, Faubourg Bannier, Les Aydes dans laquelle je suis logé au titre statutaire depuis 1921.

Je pense que satisfaction pourra être donnée à ma demande puisque l'immeuble voisin et ceux que la S.N.C.F. possédait en ville ont été vendus récemment.

Je vous serai obligé de vouloir bien transmettre la présente à votre Service Central et me faire connaître la réponse dès que possible.

Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Signé: MOMIRON,

Sous-chef de gare Ppal, (Mle 13 890)
386, faubourg Bannier, LES AYDES
(Loiret)

Transmis à Monsieur le Chef d'Arrondissement,

L'immeuble en question est occupé par deux sous-chefs de gare (dont M. MOMIRON) logés statutairement.

En 1936, l'immeuble voisin: 388, faubourg Bannier, a été vendu à Melle RICHY, pour la somme de 58.000 frs. Celui en question est plus important comme surface bâtie, mais ne comporte pas de jardin; l'assurance pour risque d'incendie est fixée sur un capital de 100.000 frs. Le prix réel de l'habitation pourrait donc être fixé à 85.000 frs environ.

Il s'agit d'une maison en bon état, mais ancienne et assez éloignée de nos emprises; d'autre part, le principe des logements neufs étant à l'étude, il y aurait sans doute intérêt, pour ces raisons, à envisager la vente sollicitée par M. MOMIRON.

6 Janvier 1941.

Le Sous-Ingénieur Chef de Section,
Signé: DUPUY.

Transmis à Monsieur le Chef du Service,

L'immeuble visé est occupé au titre statutaire, ^{par deux s/chefs de gare} dont M. MOMIRON.

Etant donné la politique actuelle concernant les logements d'agents, je ne pense pas qu'il soit opportun de vendre ceux nous appartenant. Tout en étant éloigné de nos emprises, cet immeuble est en bon état et je vous propose, sauf objection de votre part, d'aviser l'intéressé qu'il ne peut être donné suite à sa demande.

Paris, le 31 Janvier 1941.

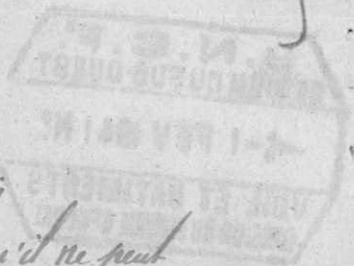
Le Chef du 1er Arrondissement,

Rumbaut

M. Lafuizze

1.2.41

11/61⁴⁹



St
 Monsieur le Chef du 1^{er} Arrond^{mt} à Paris
 d'accord. Vous pouvez aviser M. Momiron qu'il ne peut
 être donné satisfaction à sa demande d'acquisition
 4-2-41
 P. le Chef du Service,
 Walcher

Monsieur le Chef du Service,

Pris note. M. MOMIRON a été informé de votre décision.

Paris, le 13 Février 1941.
 Le Chef du 1^{er} Arrondissement,
 P. le Chef du 1^{er} Arrondissement
 L'Ingénieur-Adj^t

Maquieze
 11-2-41
 M. M.

Walcher

Monsieur le Chef du Service
 J'ai pris connaissance
 17.2.41.

classer L'Inspecteur D^{re} du Service Central
 (Terrains et Domaine)
Maquieze

Maquieze